

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Epoxy Finishing Filler Part A

SDS code : IAA650

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Utilisation professionnelle

Usage industriel

Utilisations non recommandées

Toutes les autres utilisations

Utilisation du produit : Enduit 2 composants à usage intérieur et extérieur.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

International Paint Ltd. International Färg AB

Stoneygate Lane Holmedalen 3

Felling Aspereds Industriomrade Gateshead SE-424 22 Angered

Tyne and Wear Sweden

NE10 0JY UK Tel: +44 (0)191 469 6111 Tel: +46 (0) 31 928500 Fax: +44 (0)191 438 3711 Fax: +46 (0) 31 928530

Adresse email de la : sdsfellinguk@akzonobel.com

personne responsable

pour cette FDS

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organisme de conseil/centre antipoison national

Numéro de téléphone : Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Repr. 1B, H360F Aquatic Chronic 2, H411

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Date d'édition/Date de révision : 29-7-2024 Version : 2

Date de la précédente édition : 11-5-2022 1/25 AkzoNobel

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement

: Danger

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée.
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H360F - Peut nuire à la fertilité.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Conseils de prudence

Prévention: P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement

de protection des yeux, du visage ou une protection auditive.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P261 - Éviter de respirer les poussières.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention

: P391 - Recueillir le produit répandu.

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à

l'eau.

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Stockage : Non applicable.

Élimination: P501 - Eliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations

locales/nationales.

Ingrédients dangereux : polymère à base de formaldéhyde, de (chlorométhyl) oxirane et de phénol

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne

1,6-Hexanediol, reaction products with epichlorohydrin oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]

acide octadécanoïque, hydroxy-12, produits de réaction avec l'éthylènediamine

Éléments d'étiquetage supplémentaires

: Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation.

Ne pas respirer cette poussière.

: Réservé aux utilisateurs professionnels.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et

préparations dangereuses

et de certains articles

dangereux

Exigences d'emballages spéciaux

Date d'édition/Date de révision : 29-7-2024 Version : 2

Date de la précédente édition : 11-5-2022 2/25 AkzoNobel

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants : Non applicable.

Avertissement tactile de

danger

: Non applicable.

2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) : Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

N° 1907/2006, Annexe XIII Autres dangers qui ne

donnent pas lieu à une classification

: Aucun connu.

Le mélange peut être un sensibilisant cutané. Il est également irritant pour la peau et un contact prolongé peut augmenter cet effet.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges : Mélange

| Nom du produit/ composant | Identifiants | % | Classification | Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA | Туре |
|--|---|-----------|---|--|----------------|
| polymère à base de formaldéhyde, de (chlorométhyl) oxirane et de phénol | REACH #: 01-2119454392-40 CE: 701-263-0 | ≥15 - ≤20 | Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411 | - | [1] |
| 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis (4,1-phénylèneoxyméthylène)] bisoxiranne | | ≥15 - ≤20 | Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411 | Skin Irrit. 2, H315: C ≥ 5% Eye Irrit. 2, H319: C ≥ 5% | [1] |
| dioxyde de titane | REACH #: 01-2119489379-17 CE: 236-675-5 CAS: 13463-67-7 | ≤10 | Carc. 2, H351 (inhalation) | - | [1] [2] [*] |
| 1,6-Hexanediol, reaction products with epichlorohydrin | REACH #: 01-2119463471-41 CE: 618-939-5 CAS: 933999-84-9 | ≤5 | Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412 | - | [1] |
| alcool benzylique | REACH #: 01-2119492630-38 CE: 202-859-9 CAS: 100-51-6 Index: 603-057-00-5 | ≤5 | Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319 | ETA [oral] = 1660 mg/kg ETA [inhalation (poussières et brouillards)] = 1.5 mg/l | [1] |
| oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14) méthyl] | REACH #: 01-2119485289-22 CE: 271-846-8 CAS: 68609-97-2 | ≤3 | Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Repr. 1B, H360F | - | [1] |

AkzoNobel

Date d'édition/Date de révision: 29-7-2024Version: 2Date de la précédente édition: 11-5-20223/25

Epoxy Finishing Filler Part A

| | Epox | ky Finishing Fille | r Part A | | |
|--|---|--------------------|--|---|---------|
| RUBRIQUE 3: Comp | oosition/inform | ations su | ır les composant | S | |
| | Index: 603-103-00-4 | | | | |
| cyclohexanone | REACH #: 01-2119453616-35 CE: 203-631-1 CAS: 108-94-1 | <1 | Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 | ETA [oral] = 500 mg/kg ETA [dermique] = 1100 mg/kg ETA [inhalation (vapeurs)] = 11 mg/ | [1] [2] |
| acide octadécanoïque, hydroxy-12, produits de réaction avec l'éthylènediamine | REACH #: 01-2119979085-27 CE: 309-629-8 CAS: 100545-48-0 | ≤0.3 | Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 3, H412 | - | [1] |
| Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et du xylène | REACH #: 01-2119488216-32 CE: 905-588-0 | ≤0.3 | Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 3, H412 | ETA [dermique] = 1100 mg/kg ETA [inhalation (vapeurs)] = 11 mg/ | [1] [2] |
| acétate d'éthyle | REACH #: 01-2119475103-46 CE: 205-500-4 CAS: 141-78-6 Index: 607-022-00-5 | ≤0.3 | Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066 Voir section 16 pour le texte intégral des | - | [1] [2] |

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, ni comme PTB ou vPvB, ni comme substance de degré de préoccupation équivalent, ni soumi à une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

<u>Type</u>

- [1] Substance classée comme constituant un danger physique, pour la santé ou pour l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail
- [*] La classification en tant que cancérogène par inhalation s'applique uniquement aux mélanges mis sur le marché sous la forme de poudre contenant 1 % ou plus de particules de dioxyde de titane ayant un diamètre ≤ 10 μm qui ne sont pas liés dans une matrice.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

mentions H

déclarées ci-dessus.

Date d'édition/Date de révision: 29-7-2024Version: 2Date de la précédente édition: 11-5-20224/25AkzoNobel

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longuement. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Ingestion

: Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Protection des sauveteurs

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même. Le mélange a été évalué selon la méthode traditionnelle de la réglementation du CLP (CE) N° 1272/2008 et est conformément classé pour ses propriétés toxicologiques. Voir Sections 2 et 3 pour plus de détails.

L'exposition aux vapeurs de solvant dégagées par le composant à des concentrations supérieures à la limite d'exposition professionnelle spécifiée peut avoir des effets secondaires pour la santé, provoquant par exemple une irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets secondaires sur les reins, le foie et le système nerveux central. Parmi les symptômes et signes figurent : maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence et, dans les cas extrêmes, évanouissement.

Les solvants peuvent produire certains des effets ci-dessus par absorption cutanée. Le contact répété ou prolongé avec le mélange peut entraîner la déshydratation de la peau, provoquant une dermatite de contact non allergique et l'absorption à travers la peau.

Les jets de liquide dans les yeux peuvent causer une irritation et des atteintes réversibles.

L'ingestion peut entraîner nausées, diarrhées et vomissements.

Ceci prend en compte, lorsqu'ils sont connus, les effets immédiats et retardés, ainsi que les effets chroniques des composants pour une exposition de courte durée ou prolongée par voie orale, respiratoire, cutanée et par contact oculaire.

Sur la base des propriétés des constituants époxy et des données toxicologiques relatives à des mélanges similaires, ce mélange peut être un sensibilisant cutané et un irritant. Les constituants epoxy de faible poids moléculaire sont irritants pour les yeux, les muqueuses et la peau. Les contacts répétés avec la peau peuvent conduire à une irritation et une sensibilisation, éventuellement en combinaison avec d'autres composés époxy. Le contact du mélange avec la peau, l'exposition aux aérosols ou aux vapeurs doivent être évités.

Contient Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane and [2-({2-[4-(oxiran-

Date d'édition/Date de révision: 29-7-2024Version: 2Date de la précédente édition: 11-5-20225/25AkzoNobel

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 4: Premiers secours

2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane and [2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane, 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane, 1,6-Hexanediol, reaction products with epichlorohydrin, oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl], acide octadécanoïque, hydroxy-12, produits de réaction avec l'éthylènediamine. Peut produire une réaction allergique.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement

rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Ingestion: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le

traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements spécifiques: Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

: Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Moyens d'extinction

inappropriés

: Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange : Cette substance est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produits de combustion dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone composés halogénés oxyde/oxydes de métal

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Date d'édition/Date de révision: 29-7-2024Version: 2Date de la précédente édition: 11-5-20226/25AkzoNobel

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes

: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel

: Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Éviter la formation de poussières. Ne pas balayer à sec. Aspirer les poussières avec un équipement doté d'un filtre HEPA et les placer dans un récipient à déchet fermé et convenablement étiqueté. Placer la matière déversée dans un récipient à déchet dédié convenablement étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel

Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Éviter la formation de poussières. Ne pas balayer à sec. Aspirer les poussières avec un équipement doté d'un filtre HEPA et les placer dans un récipient à déchet fermé et convenablement étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques

: Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.

Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'exposition durant une grossesse. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter le rejet dans l'environnement. Si au cours d'une utilisation normale, la

Date d'édition/Date de révision: 29-7-2024Version: 2Date de la précédente édition: 11-5-20227/25AkzoNobel

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Directive Seveso - Seuils de déclaration

Critères de danger

| | Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs) | |
|----|---|-----------|
| E2 | 200 tonne | 500 tonne |

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations : Non disponible.

Solutions spécifiques au : Non disponible.

secteur industriel

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Ces informations sont fournies sur la base d'utilisations du produit typiques attendues. Des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires pour la manipulation du vrac ou toute autre utilisation pouvant augmenter significativement l'exposition des travailleurs ou les rejets dans l'environnement.

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

| Nom du produit/composant | Valeurs limites d'exposition |
|--------------------------|--|
| | Ministère du travail (France, 12/2021). Notes: Valeurs limites admises (circulaires) |
| cyclohexanone | VME: 10 mg/m³, (en Ti) 8 heures. Forme: Risque d'allergie Ministère du travail (France, 12/2021). Notes: Valeurs limites |
| | réglementaires contraignantes (article R. 4412-149 du Code du |
| | travail) VME: 10 ppm 8 heures. |
| | VME: 40.8 mg/m³ 8 heures. |
| | VLE: 20 ppm 15 minutes. VLE: 81.6 mg/m³ 15 minutes. |
| | Ministère du travail (France, 3/2020). Absorbé par la peau. Notes: Valeurs limites réglementaires contraignantes (article |

Date d'édition/Date de révision: 29-7-2024Version: 2Date de la précédente édition: 11-5-20228/25AkzoNobel

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

acétate d'éthyle

R. 4412-149 du Code du travail)

VLE: 442 mg/m³ 15 minutes. Forme: Risque d'allergie

VLE: 100 ppm 15 minutes. Forme: Risque d'allergie

VME: 221 mg/m³ 8 heures. Forme: Risque d'allergie VME: 50 ppm 8 heures. Forme: Risque d'allergie

Ministère du travail (France, 12/2021). Notes: Valeurs limites réglementaires contraignantes (article R. 4412-149 du Code du travail)

VME: 734 mg/m³ 8 heures. Forme: Risque d'allergie VME: 200 ppm 8 heures. Forme: Risque d'allergie

Ministère du travail (France, 12/2021). Notes: Valeurs limites réglementaires contraignantes (article R. 4412-149 du Code du travail)

VLE: 1468 mg/m³ 15 minutes. VLE: 400 ppm 15 minutes.

Procédures de surveillance recommandées : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

| Nom du produit/composant | Type | Exposition | Valeur | Population | Effets |
|---|------|--------------------------|-------------------------------|------------------------|------------|
| polymère à base de formaldéhyde, de (chlorométhyl) oxirane et de phénol | DMEL | Court terme Voie cutanée | 0.0083 mg/ cm ² | Opérateurs | Local |
| ' | DNEL | Long terme Voie orale | 6.25 mg/ kg bw/jour | Population générale | Systémique |
| | DNEL | Long terme Inhalation | 8.7 mg/m ³ | Population générale | Systémique |
| | DNEL | Long terme Inhalation | 29.39 mg/ m³ | Opérateurs | Systémique |
| | DNEL | Long terme Voie cutanée | 62.5 mg/ kg bw/jour | Population générale | Systémique |
| | DNEL | Long terme Voie cutanée | 104.15 mg/ kg bw/jour | Opérateurs | Systémique |
| 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis (4,1-phénylèneoxyméthylène)] bisoxiranne | DNEL | Long terme Voie cutanée | 89.3 µg/kg bw/jour | Population générale | Systémique |
| | DNEL | Long terme Voie orale | 0.5 mg/kg bw/jour | Population générale | Systémique |
| | DNEL | Long terme Voie cutanée | 0.75 mg/ kg bw/jour | Opérateurs | Systémique |
| | DNEL | Long terme Inhalation | 0.87 mg/m³ | Population générale | Systémique |
| | DNEL | Long terme | 4.93 mg/m³ | | Systémique |
| 1,6-Hexanediol, reaction products with epichlorohydrin | DNEL | Court terme Voie cutanée | 0.0136 mg/ cm ² | Population générale | Local |

Date d'édition/Date de révision: 29-7-2024Version: 2

Date de la précédente édition : 11-5-2022

9/25

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

| TOBINGOL O. CONTROLOG GO | | controll protoc | | | |
|------------------------------------|------|--|----------------------------------|--------------------------------------|--------------------------|
| | DNEL | Long terme Voie cutanée | 0.0136 mg/ cm ² | Population générale | Local |
| | DNEL | Court terme Voie cutanée | 0.0226 mg/ | Opérateurs | Local |
| | DNEL | Long terme Voie cutanée | 0.0226 mg/ cm ² | Opérateurs | Local |
| | DNEL | Long terme Inhalation | 0.27 mg/m ³ | Population générale | Local |
| | DNEL | Long terme | 0.44 mg/m³ | Opérateurs | Local |
| | DNEL | Court terme Voie orale | 1.5 mg/kg bw/jour | Population générale | Systémique |
| | DNEL | Long terme Voie orale | 1.5 mg/kg bw/jour | Population générale | Systémique |
| | DNEL | Court terme Voie cutanée | 1.7 mg/kg bw/jour | Population générale | Systémique |
| | DNEL | Long terme Voie cutanée | 3 mg/kg bw/jour | Population générale | Systémique |
| | DNEL | Court terme Inhalation | 5.29 mg/m³ | Population générale | Systémique |
| | DNEL | Long terme Inhalation | 5.29 mg/m ³ | Population générale | Systémique |
| | DNEL | Long terme Voie cutanée | 6 mg/kg bw/jour | Opérateurs | Systémique |
| | DNEL | Court terme Inhalation | 10.57 mg/ m³ | Opérateurs | Systémique |
| | DNEL | Long terme Inhalation | 10.57 mg/ m³ | Opérateurs | Systémique |
| alcool benzylique | DNEL | Long terme Voie orale | 4 mg/kg bw/jour | Population générale | Systémique |
| | DNEL | Long terme Voie cutanée | 4 mg/kg bw/jour | Population générale | Systémique |
| | DNEL | Long terme | 5.4 mg/m ³ | Population générale Opérateurs | Systémique Systémique |
| | DNEL | Long terme Voie cutanée Court terme Voie | 8 mg/kg bw/jour 20 mg/kg | Population | Systémique |
| | DNEL | orale Court terme Voie | bw/jour 20 mg/kg | générale Population | Systémique |
| | DNEL | cutanée Long terme | bw/jour 22 mg/m ³ | générale Opérateurs | Systémique |
| | DNEL | Inhalation Court terme | 27 mg/m ³ | Population | Systémique |
| | DNEL | Inhalation Court terme Voie | 40 mg/kg | générale Opérateurs | Systémique |
| | DNEL | cutanée Court terme | bw/jour 110 mg/m ³ | Opérateurs | Systémique |
| oxiranne, dérivés mono[(alcoolates | DNEL | Inhalation Long terme Voie | 0.5 mg/kg | Population | Systémique |
| en C12-14)méthyl] | DNEL | orale Long terme Voie | bw/jour 0.5 mg/kg | générale Population | Systémique |
| | DNEL | cutanée Long terme | bw/jour 0.87 mg/m³ | générale Population | Systémique |
| | DNEL | Inhalation Long terme Voie | 1 mg/kg | générale Opérateurs | Systémique |
| | DNEL | cutanée Long terme Inhalation | bw/jour 3.6 mg/m³ | Opérateurs | Systémique |
| cyclohexanone | DNEL | Court terme Voie cutanée | 1 mg/kg bw/jour | Population générale | Systémique |
| | DNEL | Long terme Voie | 1 mg/kg | Population | Systémique |

Date d'édition/Date de révision
Date de la précédente édition

: 29-7-2024 : 11-5-2022 **Version** 10/25

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

| | | o o i o o o o o | | | |
|-----------------------------------|----------|------------------|------------------------|------------|-------------|
| | | cutanée | bw/jour | générale | |
| | DNEL | Court terme Voie | 1.5 mg/kg | Population | Systémique |
| | | orale | bw/jour | générale | |
| | DNEL | Long terme Voie | 1.5 mg/kg | Population | Systémique |
| | | orale | bw/jour | générale | |
| | DNEL | Court terme Voie | 4 mg/kg | Opérateurs | Systémique |
| | | cutanée | bw/jour | | |
| | DNEL | Long terme Voie | 4 mg/kg | Opérateurs | Systémique |
| | | cutanée | bw/jour | | |
| | DNEL | Long terme | 10 mg/m³ | Population | Systémique |
| | | Inhalation | | générale | |
| | DNEL | Long terme | 20 mg/m ³ | Population | Local |
| | | Inhalation | | générale | |
| | DNEL | Court terme | 20 mg/m³ | Population | Systémique |
| | | Inhalation | | générale | |
| | DNEL | Court terme | 40 mg/m³ | Population | Local |
| | | Inhalation | | générale | |
| | DNEL | Long terme | 40 mg/m³ | Opérateurs | Local |
| | | Inhalation | | | |
| | DNEL | Long terme | 40 mg/m³ | Opérateurs | Systémique |
| | | Inhalation | | | |
| | DNEL | Court terme | 80 mg/m³ | Opérateurs | Local |
| | | Inhalation | | | |
| | DNEL | Court terme | 80 mg/m³ | Opérateurs | Systémique |
| | | Inhalation | | | |
| acide octadécanoïque, hydroxy-12, | DNEL | Long terme | 0.055 mg/ | Population | Local |
| produits de réaction avec | | Inhalation | m³ | générale | |
| l'éthylènediamine | | | | _ | |
| | DNEL | Long terme | 0.308 mg/ | Opérateurs | Local |
| | | Inhalation | m³ | | |
| Masse réactionnelle de | DNEL | Long terme Voie | 1.6 mg/kg | Population | Systémique |
| l'éthylbenzène et du xylène | | orale | bw/jour | générale | |
| | DNEL | Long terme | 14.8 mg/m ³ | Population | Systémique |
| | | Inhalation | | générale | |
| | DNEL | Long terme | 77 mg/m³ | Opérateurs | Systémique |
| | | Inhalation | | | |
| | DNEL | Long terme Voie | 108 mg/kg | Population | Systémique |
| | | cutanée | bw/jour | générale | |
| | DNEL | Long terme Voie | 180 mg/kg | Opérateurs | Systémique |
| | | cutanée | bw/jour | | |
| | DNEL | Court terme | 289 mg/m ³ | Opérateurs | Local |
| | | Inhalation | | | |
| | DNEL | Court terme | 289 mg/m ³ | Opérateurs | Systémique |
| | | Inhalation | | | |
| acétate d'éthyle | DNEL | Long terme Voie | 4.5 mg/kg | Population | Systémique |
| | | orale | bw/jour | générale | |
| | DNEL | Long terme Voie | 37 mg/kg | Population | Systémique |
| | D | cutanée | bw/jour | générale | |
| | DNEL | Long terme Voie | 63 mg/kg | Opérateurs | Systémique |
| | 5 | cutanée | bw/jour | | |
| | DNEL | Long terme | 367 mg/m ³ | Population | Local |
| | D | Inhalation | 007 : 5 | générale | |
| | DNEL | Long terme | 367 mg/m ³ | Population | Systémique |
| | D | Inhalation | 704 ' ^ | générale | |
| | DNEL | Court terme | 734 mg/m ³ | Population | Local |
| | D | Inhalation | 704 ' ^ | générale | 0 |
| | DNEL | Court terme | 734 mg/m ³ | Population | Systémique |
| | D | Inhalation | 704 / 3 | générale | |
| | DNEL | Long terme | 734 mg/m ³ | Opérateurs | Local |
| | ראורי | Inhalation | 704 / 2 | Om 4 mg 4 | C. raté wai |
| | DNEL | Long terme | 734 mg/m ³ | Opérateurs | Systémique |
| | | | | | |

Date d'édition/Date de révision Date de la précédente édition : 29-7-2024 : 11-5-2022 **Version** : 2 11/25

Epoxy Finishing Filler Part A

| RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle | | | | | | | |
|---|--------------------------------------|----------------|------------|-------|--|--|--|
| DNI | Inhalation EL Court terme Inhalation | 1468 mg/ m³ | Opérateurs | Local | | | |
| DNEL Court terme 1468 mg/ Opérateurs Systémique Inhalation m³ | | | | | | | |

PNEC

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage

: Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains

: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.

Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 6 (temps de rupture supérieur à 480 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Gants recommandés : Viton ® ou Nitrile, épaisseur ≥ 0.38 mm. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 2 ou classe supérieure (temps de rupture > 30 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Gants recommandés : Nitrile, épaisseur ≥ 0.12 mm.

Remplacer les gants à intervalles réguliers et en cas de signes de détérioration du matériau des gants.

La performance et l'efficacité des gants peut être diminuée par des dommages physiques/chimiques et une conservation inadéquate.

L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur.

Protection corporelle

: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Date d'édition/Date de révision: 29-7-2024Version: 2Date de la précédente édition: 11-5-202212/25AkzoNobel

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Autre protection cutanée

: Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Protection respiratoire

: En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation. Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou

Les traitements tels que le poncage à sec, le soudage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage/sablage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat, si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique : Solide. Couleur : Blanc.

Odeur : Légère odeur. : Non disponible. Seuil olfactif Point de fusion/point de : Non disponible.

congélation

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et intervalle

d'ébullition

: Non disponible. Inflammabilité Limites inférieure et

: Non disponible. supérieure d'explosion

Point d'éclair : Vase clos: 101°C (213.8°F) [Pensky-Martens] : Non applicable.

: Non applicable.

Température d'autoinflammabilité

Température de : Non disponible.

décomposition

На

: Non applicable. [DIN EN 1262]

Cinématique (température ambiante): Non applicable. [DIN EN ISO 3219] Viscosité

Cinématique (40°C): Non applicable. [DIN EN ISO 3219]

Solubilité(s)

| Support | Résultat |
|--------------|-----------------------------|
| l'eau froide | Non soluble [OECD (TG 105)] |

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Non applicable.

Pression de vapeur : Non disponible.

Date d'édition/Date de révision : 29-7-2024 Version **AkzoNobel** Date de la précédente édition :11-5-2022 13/25

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

: 1.731 g/cm³ [DIN EN ISO 2811-1] Masse volumique

: Non applicable. Densité de vapeur

<u>Caractéristiques particulaires</u>

Taille des particules moyenne : Non disponible.

Pourcentage de particules

avant un diamètre aérodynamique ≤ 10 µm

9.2 Autres informations

Énergie minimale d'inflammation (mJ) : Non disponible.

Vitesse de combustion

fondamentale

: Non applicable.

: Non disponible. Chaleur de combustion : Non disponible.

Produit aérosol

Type d'aérosol : Non applicable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce

produit ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique : Le produit est stable.

dangereuses

10.3 Possibilité de réactions : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction

dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

10.5 Matières incompatibles : Aucune donnée spécifique.

10.6 Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même. Le mélange a été évalué selon la méthode traditionnelle de la réglementation du CLP (CE) N° 1272/2008 et est conformément classé pour ses propriétés toxicologiques. Voir Sections 2 et 3 pour plus de détails.

L'exposition aux vapeurs de solvant dégagées par le composant à des concentrations supérieures à la limite d'exposition professionnelle spécifiée peut avoir des effets secondaires pour la santé, provoquant par exemple une irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets secondaires sur les reins, le foie et le système nerveux central. Parmi les symptômes et signes figurent : maux de tête, vertiges, fatique, faiblesse musculaire, somnolence et, dans les cas extrêmes, évanouissement.

Les solvants peuvent produire certains des effets ci-dessus par absorption cutanée. Le contact répété ou prolongé avec le mélange peut entraîner la déshydratation de la peau, provoquant une dermatite de contact non allergique et l'absorption à travers la peau.

Les jets de liquide dans les yeux peuvent causer une irritation et des atteintes réversibles.

L'ingestion peut entraîner nausées, diarrhées et vomissements.

Ceci prend en compte, lorsqu'ils sont connus, les effets immédiats et retardés, ainsi que les effets chroniques des composants pour une exposition de courte durée ou prolongée par voie orale, respiratoire, cutanée et par contact

Date d'édition/Date de révision : 29-7-2024 Version : 2 **AkzoNobel** Date de la précédente édition :11-5-2022 14/25

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

oculaire.

Sur la base des propriétés des constituants époxy et des données toxicologiques relatives à des mélanges similaires, ce mélange peut être un sensibilisant cutané et un irritant. Les constituants epoxy de faible poids moléculaire sont irritants pour les yeux, les muqueuses et la peau. Les contacts répétés avec la peau peuvent conduire à une irritation et une sensibilisation, éventuellement en combinaison avec d'autres composés époxy. Le contact du mélange avec la peau, l'exposition aux aérosols ou aux vapeurs doivent être évités.

Contient Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane and [2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane and [2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane, 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane, 1,6-Hexanediol, reaction products with epichlorohydrin, oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl], acide octadécanoïque, hydroxy-12, produits de réaction avec l'éthylènediamine. Peut produire une réaction allergique.

Toxicité aiguë

| Nom du produit/ composant | Résultat | Espèces | Dosage | Exposition |
|--|-------------------------|---------|-------------|------------|
| 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis (4,1-phénylèneoxyméthylène)] bisoxiranne | | Lapin | 20 g/kg | - |
| | DL50 Intra-péritonéal | Souris | 4 g/kg | _ |
| | DL50 Intra-péritonéal | Rat | 2200 mg/kg | _ |
| | DL50 Voie orale | Souris | 15600 mg/kg | _ |
| | DL50 Voie orale | Lapin | 1980 mg/kg | - |
| | DL50 Voie orale | Rat | 11300 uL/kg | - |
| alcool benzylique | DL50 Voie cutanée | Lapin | 2000 mg/kg | - |
| , , | DL50 Intra-artériel | Rat | 441 mg/kg | - |
| | DL50 Intra-péritonéal | Souris | 650 mg/kg | _ |
| | DL50 Intra-péritonéal | Rat | 400 mg/kg | - |
| | DL50 Intra-veineux | Souris | 324 mg/kg | - |
| | DL50 Intra-veineux | Rat | 53 mg/kg | - |
| | DL50 Voie orale | Rat | 1.5 mL/kg | _ |
| | DL50 Voie orale | Rat | 1660 mg/kg | _ |
| | DL50 Voie orale | Rat | 1230 mg/kg | _ |
| oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14) méthyl] | DL50 Voie orale | Rat | 19.2 mL/kg | - |
| inteuryij | DL50 Voie orale | Rat | 17100 mg/kg | |
| cyclohexanone | CL50 Inhalation Gaz. | Rat | 8000 ppm | 4 heures |
| Cyclonexarione | DL50 Voie cutanée | Lapin | 1 mL/kg | - Heures |
| | DL50 Intra-péritonéal | cobaye | 930 mg/kg | |
| | DL50 Intra-péritonéal | Souris | 1230 mg/kg | _ |
| | DL50 Intra-péritonéal | Souris | 1230 mg/kg | _ |
| | DL50 Intra-péritonéal | Lapin | 1540 mg/kg | |
| | DL50 Intra-péritonéal | Lapin | 1540 mg/kg | _ |
| | DL50 Intra-péritonéal | Rat | 1130 mg/kg | _ |
| | DL50 Intra-péritonéal | Rat | 1130 mg/kg | _ |
| | DL50 Voie orale | Rat | 1800 mg/kg | _ |
| | DL50 Sub-cutané | Rat | 2170 mg/kg | _ |
| acétate d'éthyle | CL50 Inhalation Gaz. | Rat | 1600 ppm | 8 heures |
| accidio a ciriyio | CL50 Inhalation Vapeurs | Souris | 45 g/m³ | 2 heures |
| | DL50 Intra-péritonéal | Souris | 709 mg/kg | - |
| | DL50 Voie orale | cobaye | 5.5 g/kg | _ |
| | DL50 Voie orale | cobaye | 5500 mg/kg | _ |
| | DL50 Voie orale | Souris | 4.1 g/kg | _ |
| | DL50 Voie orale | Souris | 4100 mg/kg | _ |
| | DL50 Voie orale | Lapin | 4935 mg/kg | _ |
| | DL50 Voie orale | Rat | 5620 mg/kg | _ |
| | DL50 Sub-cutané | cobaye | 3 g/kg | - |

Date d'édition/Date de révision: 29-7-2024Version: 2Date de la précédente édition: 11-5-202215/25AkzoNobel

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Estimations de la toxicité aiguë

| Nom du produit/composant | Voie orale (mg/kg) | Voie cutanée (mg/kg) | Inhalation (gaz) (ppm) | Inhalation (vapeurs) (mg/l) | Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l) |
|--|-----------------------|----------------------------|------------------------------|-----------------------------------|---|
| Produit tel que fourni | 47085.9 | N/A | N/A | N/A | 42.5 |
| alcool benzylique | 1660 | N/A | N/A | N/A | 1.5 |
| cyclohexanone | 500 | 1100 | N/A | 11 | N/A |
| Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et du xylène | N/A | 1100 | N/A | 11 | N/A |

Irritation/Corrosion

| Nom du produit/ composant | Résultat | Espèces | Potentie | Exposition | Observation |
|--|----------------------------|---------|----------|---------------------|-------------|
| polymère à base de formaldéhyde, de (chlorométhyl) oxirane et de phénol | Peau - Faiblement irritant | Lapin | - | 24 heures 500 UI | - |
| 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis (4,1-phénylèneoxyméthylène)] bisoxiranne | Yeux - Irritant puissant | Lapin | - | 24 heures 2 mg | - |
| | Peau - Faiblement irritant | Lapin | - | 500 mg | - |
| alcool benzylique | Peau - Irritant moyen | Lapin | - | 24 heures 100 mg | - |
| oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14) méthyl] | Peau - Irritant moyen | Lapin | - | 24 heures 500 UI | - |
| cyclohexanone | Yeux - Irritant puissant | Lapin | - | 20 mg | - |
| | Yeux - Irritant puissant | Lapin | - | 24 heures 250 ug | - |
| | Peau - Faiblement irritant | Lapin | - | 500 mg | - |
| Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et du xylène | Yeux - Faiblement irritant | Lapin | - | 87 mg | - |
| , | Yeux - Irritant puissant | Lapin | - | 24 heures 5 mg | - |
| | Peau - Faiblement irritant | Rat | - | 8 heures 60 Ul | - |
| | Peau - Irritant moyen | Lapin | - | 100 % | - |
| | Peau - Irritant moyen | Lapin | - | 24 heures 500 mg | - |

Conclusion/Résumé

: Non disponible.

Sensibilisation

Conclusion/Résumé : Non disponible.

<u>Mutagénicité</u>

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Conclusion/Résumé : Non disponible.

<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>

Date d'édition/Date de révision: 29-7-2024Version: 2Date de la précédente édition: 11-5-202216/25AkzoNobel

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

| Nom du produit/composant | Catégorie | Voie d'exposition | Organes cibles |
|--|-------------|----------------------|------------------------------------|
| Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et du xylène | Catégorie 3 | - | Irritation des voies respiratoires |
| acétate d'éthyle | Catégorie 3 | - | Effets narcotiques |

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom du produit/composant | Catégorie | Voie d'exposition | Organes cibles |
|--|-------------|----------------------|----------------|
| Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et du xylène | Catégorie 2 | - | - |

Danger par aspiration

| Nom du produit/composant | Résultat |
|--|-------------------------------------|
| Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et du xylène | DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 |

Informations sur les voies

d'exposition probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion: Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Ingestion: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels

: Non disponible.

immédiats Effets potentiels différés

: Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels

: Non disponible.

immédiats

Date d'édition/Date de révision : 29-7-2024 Version : 2

Date de la précédente édition : 11-5-2022 17/25 AkzoNobel

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Effets potentiels différés : Non disponible. Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Généralités : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher

lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction

: Peut nuire à la fertilité.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

11.2.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

Le mélange a été évalué selon la méthode de la somme de la réglementation du CLP (CE) N° 1272/2008 et est conformément classé pour ses propriétés éco-toxicologiques. Voir Rubriques 2 et 3 pour plus de détails.

| Nom du produit/ composant | Résultat | Espèces | Exposition |
|--|-----------------------------------|--|------------|
| dioxyde de titane | Aiguë CL50 >1000 mg/l Eau douce | Poisson - Pimephales promelas | 96 heures |
| alcool benzylique | Aiguë CL50 10000 μg/l Eau douce | Poisson - Lepomis macrochirus | 96 heures |
| , . | Aiguë CL50 15000 μg/l Eau de mer | Poisson - Menidia beryllina | 96 heures |
| | Aiguë CL50 460000 µg/l Eau douce | Poisson - Pimephales promelas - Juvenile (oiselet, couvée, sevrage) | 96 heures |
| cyclohexanone | Aiguë CE50 32.9 mg/l Eau douce | Algues - Chlamydomonas reinhardtii - Phase de Croissance Exponentielle | 72 heures |
| | Aiguë CL50 630000 μg/l Eau douce | Poisson - Pimephales promelas | 96 heures |
| | Aiguë CL50 537000 µg/l Eau douce | Poisson - Pimephales promelas | 96 heures |
| | Aiguë CL50 732000 µg/l Eau douce | Poisson - Pimephales promelas | 96 heures |
| Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et du xylène | Aiguë CL50 13400 μg/l Eau douce | Poisson - Pimephales promelas | 96 heures |
| acétate d'éthyle | Aiguë CE50 2500000 μg/l Eau douce | Algues - Selenastrum sp. | 96 heures |
| acetate d'etityle | Aiguë CL50 2500000 μg/l Eau douce | Crustacés - Asellus aquaticus | 48 heures |
| | Aiguë CL50 750000 µg/l Eau douce | Crustacés - Gammarus pulex | 48 heures |
| | Aiguë CL50 175000 µg/l Eau douce | Daphnie - Daphnia cucullata | 48 heures |
| | Aiguë CL50 154000 µg/l Eau douce | Daphnie - Daphnia cucullata | 48 heures |
| | Aiguë CL50 560000 µg/l Eau douce | Daphnie - Daphnia magna | 48 heures |
| | Aiguë CL50 230000 µg/l Eau douce | Daphnie - Daphnia pulex | 48 heures |
| | Aiguë CL50 295000 μg/l Eau douce | Daphnie - Daphnia pulex | 48 heures |
| | Aiguë CL50 212500 µg/l Eau douce | Poisson - Heteropneustes fossilis | 96 heures |
| | Aiguë CL50 484000 μg/l Eau douce | Poisson - Oncorhynchus mykiss - Juvenile (oiselet, couvée, sevrage) | 96 heures |
| | Aiguë CL50 425300 µg/l Eau douce | Poisson - Oncorhynchus | 96 heures |

AkzoNobe

Date d'édition/Date de révision: 29-7-2024Version: 2Date de la précédente édition: 11-5-202218/25

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 12: Informations écologiques mykiss - Juvenile (oiselet, couvée, sevrage) Poisson - Pimephales promelas Aiguë CL50 230000 µg/l Eau douce 96 heures Chronique NOEC 12 mg/l Eau douce Daphnie - Daphnia magna 21 jours Chronique NOEC 2400 µg/l Eau douce Daphnie - Daphnia magna 21 jours Chronique NOEC 75.6 mg/l Eau douce Poisson - Pimephales promelas 32 jours - Embryon

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

| Nom du produit/ composant | LogPow | FBC | Potentiel |
|---|--------------|-----------------|------------------|
| polymère à base de formaldéhyde, de (chlorométhyl) oxirane et de phénol | 2.7 | - | faible |
| alcool benzylique oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14) méthyl] | 0.87 3.77 | - 160 à 263 | faible faible |
| cyclohexanone Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et du xylène | 0.86 3.12 | - 8.1 à 25.9 | faible faible |
| acétate d'éthyle | 0.68 | 30 | faible |

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

| Date d'édition/Date de révision | : 29-7-2024 | Version : 2 | |
|---------------------------------|-------------|-------------|-----------|
| Date de la précédente édition | :11-5-2022 | 19/25 | AkzoNobel |

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination des déchets

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux

 Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

Considérations relatives à l'élimination

: Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales,

provinciales, locales ou d'État.

Si ce produit est mélangé à d'autres déchets, il est possible que le code de déchets initial du produit ne s'applique plus et qu'il faille lui assigner un nouveau code. Pour plus d'informations, contacter l'autorité locale de gestion des déchets.

Catalogue Européen des Déchets

La classification dans le catalogue des déchets Européens de ce produit, quant classé comme déchet est:

| Code de déchets | Désignation du déchet | |
|-----------------|---|--|
| EWC 08 01 11* | déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses | |

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Considérations relatives à l'élimination

: À l'aide des informations fournies dans cette fiche de données de sécurité, obtenir un avis de l'autorité de gestion des déchets pertinente pour la classification des

récipients vides. Les récipients vides doivent être mis au rebut ou reconditionnés.

Les récipients qui ne sont pas vides sont à traiter conformément aux exigence

légales nationales ou locales en terme de déchets.

Précautions particulières

: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | ADR/RID | IMDG | IATA |
|---|---|---|--|
| 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | UN3077 | UN3077 | UN3077 |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (polymère à base de formaldéhyde, de (chlorométhyl) oxirane et de phénol, 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis (4,1-phénylèneoxyméthylène)] bisoxiranne) | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (polymère à base de formaldéhyde, de (chlorométhyl) oxirane et de phénol, 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis (4,1-phénylèneoxyméthylène)] bisoxiranne) | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Reaction mass of 2,2'-[methylenebis (4,1-phenyleneoxymethylene)] dioxirane and [2-({2-[4-(oxiran- 2-ylmethoxy)benzyl] phenoxy}methyl)oxirane and [2,2'-[methylenebis (2,1-phenyleneoxymethylene)] dioxirane, bis-[4- (2,3-epoxipropoxi)phenyl] |

Date d'édition/Date de révision : 29-7-2024 Version : 2

Date de la précédente édition :11-5-2022 20/25 AkzoNobel

Epoxy Finishing Filler Part A

| RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport | | | |
|--|------|---|----------|
| | | | propane) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 9 | 9 | 9 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III | III | III |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Oui. | Marine Pollutant(s): polymère à base de formaldéhyde, de (chlorométhyl) oxirane et de phénol, 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis (4,1-phénylèneoxyméthylène)] | Yes. |

Informations complémentaires

ADR/RID

: Ce produit n'est pas réglementé comme un produit dangereux lorsqu'il est transporté en quantités ≤ 5 l ou ≤ 5 kg, sous réserve que les emballages soient conformes aux conditions générales des articles 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.

Code tunnel (-)

IMDG

: Urgences F-A, S-F

Ce produit n'est pas réglementé comme un produit dangereux lorsqu'il est transporté en quantités ≤ 5 l ou ≤ 5 kg, sous réserve que les emballages soient conformes aux conditions générales des articles 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.

IATA

: This product is not regulated as a dangerous good when transported in sizes of ≤5 L or ≤5 kg, provided the packagings meet the general provisions of 5.0.2.4.1,

5.0.2.6.1.1 and 5.0.2.8.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac conformément aux instruments IMO

: Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Date d'édition/Date de révision: 29-7-2024Version: 2Date de la précédente édition: 11-5-202221/25AkzoNobel

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Annexe XVII -

certains articles dangereux

: Réservé aux utilisateurs professionnels.

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de

Autres Réglementations UE

COV

: Les dispositions de la directive 2004/42/CE relative aux COV s'appliquent à ce produit. Consulter l'étiquette et/ou la fiche de données techniques du produit pour obtenir plus d'informations.

COV du produit prêt à

l'emploi

: Non disponible.

Émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) -

Air

Émissions industrielles (prévention et réduction : Non inscrit

: Non inscrit

intégrées de la pollution) -Eau

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Point d'inflammabilité

Non inscrit.

les polluants organiques persistants

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

Critères de danger

Catégorie E2

Réglementations nationales

| Nom du produit/ composant | Nom de la liste | Nom sur la liste | Classification | Notes |
|------------------------------|---|------------------------------|----------------|-------|
| 1 | Limites d'exposition professionnelle - France | titane (dioxyde de) en Ti | Carc. C2 | - |

Code de la Sécurité Sociale, Art, L 461-1 à L 461-7

: dioxyde de titane

1,6-Hexanediol, reaction products with epichlorohydrin RG 84 oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] RG 84 cvclohexanone **RG 84**

Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et du xylène RG 4bis. RG 84

acétate d'éthyle **RG 84**

Surveillance médicale renforcée

: Décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du

RG 25

travail: non concerné

Date d'édition/Date de révision : 29-7-2024 Version : 2 **AkzoNobel** Date de la précédente édition :11-5-2022 22/25

Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes

: ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à

l'emballage des substances et des mélanges DMEL = dose dérivée avec effet minimum DNEL = Dose dérivée sans effet

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

N/A = Non disponible

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

PNEC = concentration prédite sans effet RRN = Numéro d'enregistrement REACH

SGG = Groupe de séparation

vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

| Classification | Justification |
|-------------------------|-------------------|
| Skin Irrit. 2, H315 | Méthode de calcul |
| Eye Irrit. 2, H319 | Méthode de calcul |
| Skin Sens. 1, H317 | Méthode de calcul |
| Repr. 1B, H360F | Méthode de calcul |
| Aquatic Chronic 2, H411 | Méthode de calcul |

Texte intégral des mentions H abrégées

| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
|------------------------------|--|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| 110.40 | |
| H312 | Nocif par contact cutané. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| H351 | Susceptible de provoquer le cancer. |
| H319 H332 H335 H336 | Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. |

| Date d'édition/Date de révision | : 29-7-2024 | Version : 2 | |
|---------------------------------|-------------|-------------|-----------|
| Date de la précédente édition | :11-5-2022 | 23/25 | AkzoNobel |

Epoxy Finishing Filler Part A

| RUBRIQUE 16: Autres informations | | |
|----------------------------------|--|--|
| H360F | Peut nuire à la fertilité. | |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. | |

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures

de la peau.

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

| Acute Tox. 4 | TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 4 |
|-------------------|--|
| Aquatic Chronic 2 | TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU |
| | AQUATIQUE - Catégorie 2 |
| Aquatic Chronic 3 | TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU |
| | AQUATIQUE - Catégorie 3 |
| Asp. Tox. 1 | DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 |
| Carc. 2 | CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2 |
| Eye Dam. 1 | LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - |
| | Catégorie 1 |
| Eye Irrit. 2 | LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - |
| | Catégorie 2 |
| Flam. Liq. 2 | LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2 |
| Flam. Liq. 3 | LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 |
| Repr. 1B | TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 1B |
| Skin Irrit. 2 | CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 |
| Skin Sens. 1 | SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1 |
| Skin Sens. 1B | SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B |
| STOT RE 2 | TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - |
| | EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 2 |
| STOT SE 3 | TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - |

EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 3

Date d'impression : 29-7-2024 Date d'édition/ Date de : 29-7-2024

révision

Date de la précédente

édition

: 11-5-2022

Version : 2

Unique ID : A6FD275CC10B1EDF93B874DAF23D15DF

Avis au lecteur

Pour usage professionnel uniquement.

NOTE IMPORTANTE: Les informations contenues dans cette fiche de données n'ont pas pour ambition d' être exhaustives et sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et les lois et réglementations en vigueur : toute personne utilisant ce produit à toutes autres fins que celles spécifiquement recommandées dans la fiche technique, sans avoir obtenu au préalable une confirmation écrite de notre part de l'adéquation du produit à l'usage envisagé, le fait à ses propres risques. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Toujours consulter la fiche de données de sécurité et la fiche technique du produit, si disponibles. Tous les conseils et informations que nous fournissons sur le produit (par cette fiche de données ou tout autre moyen) sont corrects en fonction de nos meilleures connaissances actuelles mais nous n'avons aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support ou les nombreux facteurs susceptibles d'affecter l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, sauf accord contraire écrit de notre part, nous n'acceptons aucune responsabilité que ce soit sur les performances du produit ou sur toute perte ou dommage survenant consécutivement à l'utilisation du produit. Tous les produits commercialisés et les conseils techniques donnés sont soumis à nos conditions générales de vente. Une copie de ce document est disponible sur demande, réclamez le et lisez le attentivement. Les informations contenues dans cette fiche sont régulièrement sujettes à modification à la lumière de notre expérience et de notre politique de développement continu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier que cette fiche de données est la plus récente version existante avant toute utilisation du produit.

Date d'édition/Date de révision: 29-7-2024Version: 2Date de la précédente édition: 11-5-202224/25



Epoxy Finishing Filler Part A

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les marques commerciales mentionnées dans cette fiche de données sont des marques déposées Akzo Nobel ou dont Akzo Nobel possède la licence.

Date d'édition/Date de révision: 29-7-2024Version: 2Date de la précédente édition: 11-5-202225/25